



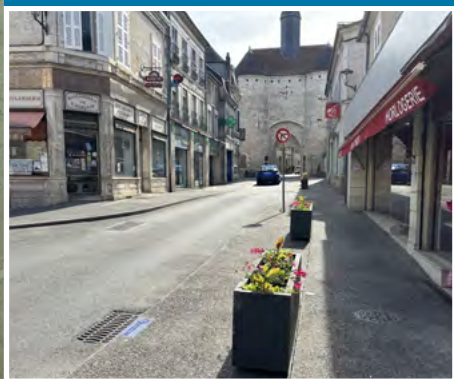
Vie municipale - p.06-07



Budget - p.08-09



Infos municipales - p.10-11



Les temps forts - p.18-19



Fête de la Rosière

Délizia CHAMEAU-PEREIRA, 144^{ème} Rosière

A vibrant orange background featuring a central illustration of musical instruments including a drum, two brass instruments, a guitar, and a violin, interspersed with pink and white flowers and floating musical notes. A string of red and green triangular bunting hangs across the top. Two overlapping orange banners with white text are positioned in the center.

LES JARDINS EN FÊTE

MEHUN - SUR - YÈVRE

Concerts gratuits

09/16/23/30 Août 2026

17H JARDINS DU DUC JEAN DE BERRY



Christian GATTEFIN
Maire

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Depuis quelques mois, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire l'avenir de Mehun-sur-Yèvre. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes pleinement engagés pour traduire concrètement nos engagements en actions utiles et visibles au quotidien.

Ces dernières semaines ont été marquées par de nombreux temps forts qui illustrent le dynamisme de notre commune. La Fête de la Rosière, particulièrement réussie cette année, a rassemblé les Mehunois dans un esprit de convivialité et de tradition. Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réussite.

Cette dynamique se poursuivra avec des rendez-vous très attendus, comme la fête médiévale, le forum des associations, temps fort de la vie locale, ainsi que de nombreuses animations tout au long de l'année. Nous avons également souhaité répondre à une attente forte avec le retour de la Saint-André et celui de la fête foraine, qui participeront à renforcer le lien entre habitants et l'animation de notre ville.

Dans le même temps, nous poursuivons notre action sur les priorités du quotidien : cadre de vie, sécurité, soutien aux associations, jeunesse et attractivité. Le budget 2026, adopté sans augmentation des taux d'imposition, traduit cette volonté d'agir avec responsabilité tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu.

Parce que l'avenir de Mehun-sur-Yèvre se construit avec tous, nous engagerons également la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes, afin d'impliquer davantage les nouvelles générations dans la vie de la commune.

Je tiens à saluer l'engagement des élus, des agents municipaux, des associations, des commerçants, des artisans et de tous les bénévoles qui participent activement à la vie de notre commune.

Avec engagement, proximité et détermination, nous continuerons à agir pour Mehun-sur-Yèvre et pour chacun d'entre vous.

Bel été à tous, bien fidèlement,



SOMMAIRE

Edito | 03
Ça s'est passé | 04
Fête de la Rosière | 05
Vie municipale | 06 - 07
Budget 2026 | 08 - 09
Infos municipales | 10 - 11

Social | 12
Emploi | 13
Petites Villes de Demain | 14
Environnement | 15
Enfance / Jeunesse | 16
Pôle d'Enseignement Artistique | 17

Les temps forts | 18 - 19
Culture / animations | 20 - 21
Vie associative et sportive | 22 - 23
Agenda | 24 - 25
À vous de jouer ! | 26
Tribune libre | 27

MehunMag n°90 - Juin 2026

Directrice de la publication : Aude FLEUREAU

Rédaction : Aude FLEUREAU, Isabelle CORT, Léa POULHÈS, Karine OLIVIER-RENOIR

Impression : Concordances Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre, Eric DORÉ

www.ville-mehun-sur-yevre.fr



ÇA S'EST PASSÉ

De nombreux événements ont eu lieu à Mehun-sur-Yèvre depuis le dernier magazine municipal du mois de décembre : marché de Noël du Comité des fêtes, Nuit des Conservatoires, vœux à la population, concert des familles... Retour en images sur certains de ces événements.



Inauguration de l'Esplanade Gaston Bernet



Exposition «La Borne, 365 jours d'Art Contemporain»



Vœux à la population



Salon des Métiers d'Art



Remise de chèque du Téléthon



Chasse aux œufs



Assemblée Générale de l'OMS



Commémoration du 8 mai

Délizia CHAMEAU-PEREIRA, élue 144^{ème} Rosière, a été couronnée le dimanche 7 juin 2026.

À cette occasion, des dizaines de bénévoles se sont mobilisés pour préparer des décors sur le thème choisi par la Rosière : le Brésil.

Les festivités ont débuté le samedi 6 juin par un **dépôt de gerbe sur la tombe de la famille Pateux au cimetière communal.**

Puis **le cortège est parti le dimanche 7 juin du quartier de la Belle Fontaine pour se rendre dans les jardins du duc Jean de Berry afin de procéder au couronnement.** Délizia était escortée par le Maire, Christian GATTEFIN, Sylvie CLAVIER, sa marraine, Christophe GRANGETAS, Président d'honneur du Comité de Rosière, de jeunes demoiselles d'honneur, une délégation de Murgois, des personnalités, des membres du Conseil municipal, des membres de sa famille et de nombreux Mehunois.

Différents groupes ont animé la journée : l'Harmonie municipale de Mehun-sur-Yèvre, les Berrysiliens de Bourges, les Meydleydies de Vierzon et des danseuses du Royal Palace de Mehun-sur-Yèvre. La journée s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Les Mehunois pourront retrouver leur Rosière, notamment à l'occasion du feu d'artifice du 14 juillet qui sera tiré en son honneur, mais également lors des commémorations et diverses festivités de la ville.

Remerciements à l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de ces festivités : le Comité de Rosière et ses bénévoles, l'EANM de Vierzon, les scouts de Vierzon, les agents des services municipaux, Edith COUTURIER (coiffure), Fleurs de Toujours (bouquet), Flor & Lo (bouquet photo officielle), Myriam Couture Vierzon (robe), Eric DORÉ (photo officielle) et l'ensemble des commerçants pour leurs cadeaux offerts à Délizia.



Élections municipales 2026

À l'issue du scrutin du 15 mars 2026, la liste « Agir ensemble pour Mehun-sur-Yèvre » conduite par Monsieur Christian GATTEFIN a remporté les élections municipales avec 1399 voix et a obtenu 23 sièges au Conseil municipal.

La liste « Réveillons Mehun » conduite par Monsieur Gabriel BEHAGHEL a recueilli 1199 voix et a obtenu 6 sièges au Conseil municipal.

L'installation du nouveau Conseil municipal a eu lieu le samedi 21 mars. **Christian GATTEFIN a officiellement été élu maire de Mehun-sur-Yèvre.**

Sept adjoints ont également été élus et sont présents aux côtés des Mehunois qui peuvent les solliciter en fonction de leurs délégations respectives :

- **Nicole HUBERT (1^{ère} adjointe)** : Adjointe aux finances et au pilotage budgétaire
- **Stéphane GAUTHIER (2^{ème} adjoint)** : Adjoint au cadre de vie, au patrimoine immobilier et à la transition écologique
- **Stéphanie BUREAU (3^{ème} adjointe)** : Adjointe à la culture, aux animations et au rayonnement communal
- **Christian JOLY (4^{ème} adjoint)** : Adjoint aux affaires générales, aux ressources humaines et aux services au public
- **Elvire CLÉMENT (5^{ème} adjointe)** : Adjointe à l'enfance, à l'éducation et à la jeunesse
- **Patrick BOUCHONNET (6^{ème} adjoint)** : Adjoint à la vie associative et sportive
- **Fabienne THIAULT (7^{ème} adjointe)** : Adjointe aux solidarités, à l'inclusion et au bien-vieillir

Le maire porte la responsabilité des services suivants : Police, Urbanisme et Développement Économique.

Deux conseillers municipaux délégués ont été nommés par arrêté du maire. Il s'agit de :

- **Sébastien HERVÉ** : Conseiller délégué à la sécurité, à la prévention et à la coordination territoriale
- **Aude FLEUREAU** : Conseillère déléguée à la communication et aux relations citoyennes.

Membres du Conseil municipal :

- Christian GATTEFIN
- Nicole HUBERT
- Stéphane GAUTHIER
- Stéphanie BUREAU
- Christian JOLY
- Elvire CLÉMENT
- Patrick BOUCHONNET
- Fabienne THIAULT
- Sébastien HERVÉ
- Isabelle CORT
- Pedro DA ROCHA
- Aude FLEUREAU
- Christophe GRANGETAS
- Patricia PIGEAT
- Erick GEIGER
- Stéphanie LALIBERTÉ
- Pierre LECELLIER
- Nathalie DUCHET
- Patrick OGER
- Isabelle PEREIRA
- Alain QUISFIX
- Marie-Christine HEMON
- Michel PATIN
- Gabriel BEHAGHEL
- Brigitte RAIMBAULT
- Maryan MATEJCIC
- Sophie BROSSIER
- Philippe ROUX
- Murielle ROUSSEAU

Les prochains Conseils municipaux sont prévus :

- jeudi 2 juillet 2026 - 18h30
- lundi 5 octobre 2026 - 18h30
- lundi 7 décembre 2026 - 18h30

Ces séances sont ouvertes à tous. L'ordre du jour est communiqué sur les supports de communication de la ville et à l'accueil de la mairie. Les délibérations et les procès-verbaux des différents conseils sont également disponibles sur le site internet de la ville dans les jours qui suivent la séance.



Conseil communautaire

Cinq membres du Conseil municipal sont également élus au Conseil communautaire de Bourges Plus. Il s'agit de :

- Christian GATTEFIN
- Nicole HUBERT
- Stéphane GAUTHIER
- Stéphanie BUREAU
- Gabriel BEHAGHEL

À l'issue des premiers Conseils communautaires de ce mandat, **Christian GATTEFIN a été élu 2^{ème} vice-président délégué à l'habitat, au logement social et à l'accueil des citoyens français itinérants.**

Aide à l'implantation des artisans d'art



Pour favoriser l'accueil de nouveaux artisans d'art sur la commune et dans le cadre du label « Ville et Métiers d'Art », la municipalité accorde à ceux qui souhaitent installer leur activité à Mehun-sur-Yèvre une aide financière de 4 500 € sous conditions.

Lors du Conseil municipal du 3 mars 2026, cette aide a été octroyée à Amélie DABERT, artisane d'art installée au 6 avenue Jean Châtelet, pour son activité de sellerie.

NOUVEAU

Ouverture de la Maison éclusière

« La Petite Reine » a ouvert au sein de la maison éclusière de Reussy.

Cette ouverture fait suite à un appel à candidatures lancé en 2025 par la ville et fait l'objet d'un contrat de location/gérance. L'établissement, situé sur le quai du canal, à l'entrée des jardins du duc Jean de Berry, propose un espace « **café, bistro et petite restauration** » ainsi qu'un point d'informations touristiques :

- mercredi / jeudi / dimanche : 11h > 19h
- vendredi / samedi : 11h > 22h

Les visiteurs y trouveront également **un point relais vélos** comprenant des garages à vélos sécurisés et du petit matériel de réparation.



Nouveaux commerces et services

• SELLERIE DU CHÂTELET

Rénovation en sellerie générale : voiture, moto, utilitaires, camping-car, bateau.

6 avenue Jean Châtelet

06 42 03 82 82 – sellerieduchatelet@gmail.com

• ISO'CONFORT

Entreprise spécialisée en rénovation de l'habitat, isolation par l'extérieur, peinture toiture...

16 rue du 11 novembre

06 50 23 10 90 – isoconfort18@gmail.com

• L'ANATOLIEN

Fast-food inspiré par la culture et les saveurs d'Anatolie.

175 rue Jeanne d'Arc

02 59 16 24 13 – l.anatolien.mehun@gmail.com

• DES MAINS DE JEANNE

Décorations élégantes et poétiques.

jeanne.rf@live.fr

• JEANNE - KINÉSIOLOGUE

Kinésiologie.

3 rue des Moulins

06 11 77 02 21 – jeanne.richardfoy@gmail.com

• TERRE & JARDINS MULTISERVICES

Multiservices et petits travaux du bâtiment.

Espaces verts, débroussaillage, terrassement.

3 les Gaillards

06 37 25 60 57 – terreetjardinsmultiservices@gmail.com

• MÉCAMEHUN

Diagnostics, recherche de panne véhicule, matériel espace vert et TP.

rue du Four à Chaux

06 62 19 40 37 – mecamehun@gmail.com

• LAVERIE JEANNE D'ARC

Commerce dédié à l'entretien du linge. Ouvert 7j/7, 6h > 22h.

156 avenue Jeanne d'Arc

06 69 51 67 58 – flaunetkelly@gmail.com

• L'ÉPICERIE DE L'HORLOGE

Épicerie avec sandwiches et barquettes de plats préparés sur place, viandes, fromages, produits de dépannage.

4 place Jean Manceau

• LA PETITE REINE

Café, bistro, guinguette et point de petit dépannage vélo.

Maison Éclusière de Reussy

06 19 95 90 17 – lapetitereine.mehun@gmail.com

À noter :

Les nouveaux commerces qui souhaitent apparaître dans cette rubrique sont invités à remplir le formulaire dédié, disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif, établi selon les orientations budgétaires débattues lors du Conseil municipal du 3 mars, a été voté le 28 avril 2026.

Cet acte juridique prévoit les dépenses et les recettes de la commune pour l'année.

Les services de l'État en contrôlent la légalité et vérifient la régularité comptable.

Le budget s'équilibre à **14 390 k €** :

- **9 465 k €** section de fonctionnement
- **4 925 k €** section d'investissement.

Ce budget se structure en deux sections : **fonctionnement et investissement**, classées ensuite par nature de dépenses et de recettes.

Il détermine la **répartition des crédits entre les différents services aux administrés** :

- écoles
- bibliothèque
- Pôle d'Enseignement Artistique,
- service emploi
- service enfance
- restauration scolaire
- services extrascolaires et périscolaires...

Il permet la mise en œuvre des projets dans divers domaines comme :

- la valorisation du patrimoine
- la sécurité routière
- l'entretien des infrastructures publiques
- la sécurité des personnes...

Lors du vote de ce budget primitif, le Conseil municipal vote également le montant des **subventions aux associations de la ville** ainsi que **les participations allouées au fonctionnement d'organismes locaux** comme l'antenne de la Mission locale, la crèche « À Petits Pas » ...

La commune finance le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à hauteur de 275 000 €.

Pour en savoir plus

Les documents budgétaires de la ville sont consultables sur le site internet dans la rubrique « vie municipale » :

- **compte financier unique 2025 et sa note de présentation**
- **débat des orientations budgétaires 2026**
- **budget primitif 2026 et sa note de présentation**



Les informations relatives au budget de l'agglomération sont à retrouver sur le site internet de Bourges Plus :

www.agglo-bourgesplus.fr/publications/budget-primitif-2026

Section d'investissement

La section d'investissement retrace les opérations liées au patrimoine (constructions, aménagements de bâtiments, travaux d'infrastructures, achats de biens mobiliers et immobiliers).

Les sommes énoncées ci-dessous font référence à des crédits ouverts en 2026 pour des opérations qui peuvent être pluriannuelles (déjà en cours ou à venir) et ne représentent donc pas toujours le montant total d'une opération.

CADRE DE VIE

- Extension n°3 de la vidéo-protection : 25 000 €
- Aménagements de sécurité du Boulevard de la Liberté : 140 000 €
- Aménagements de sécurité pour la rue Marcel Fourré : 10 000 €
- Borne tactile d'informations : 10 000 €
- Acquisition de véhicules et équipements pour les services techniques : 176 800 €
- Réfection de la rue Camille Méraut* : 449 780 €
- Réfection de la rue Henri Boulard* : 113 110 €
- Réfection du bassin nautique couvert* : 100 000 €
- Agrandissement du cimetière* : 60 000 €

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

- Buts à 8 et déconstruction du haut portique du stade André Poitrenaux : 18 000 €
- Fosse en mousse au Gymnase Maurice Naveau : 15 000 €

ENFANCE ET JEUNESSE

- Réhabilitation de l'ancienne école des filles* : 120 000 €
- Réfection de deux terrasses au Centre de Loisirs : 15 000 €

TOURISME ET CULTURE

- Restauration du château Charles VII et aménagement muséal : 76 000 €*

* Opération entrant dans le cadre d'une Autorisation de Programme Crédits de Paiement

Fiscalité

Les taux communaux des taxes foncières et d'habitation, sur les résidences secondaires et logements vacants, restent inchangés pour une recette attendue de 3 664 747 €.

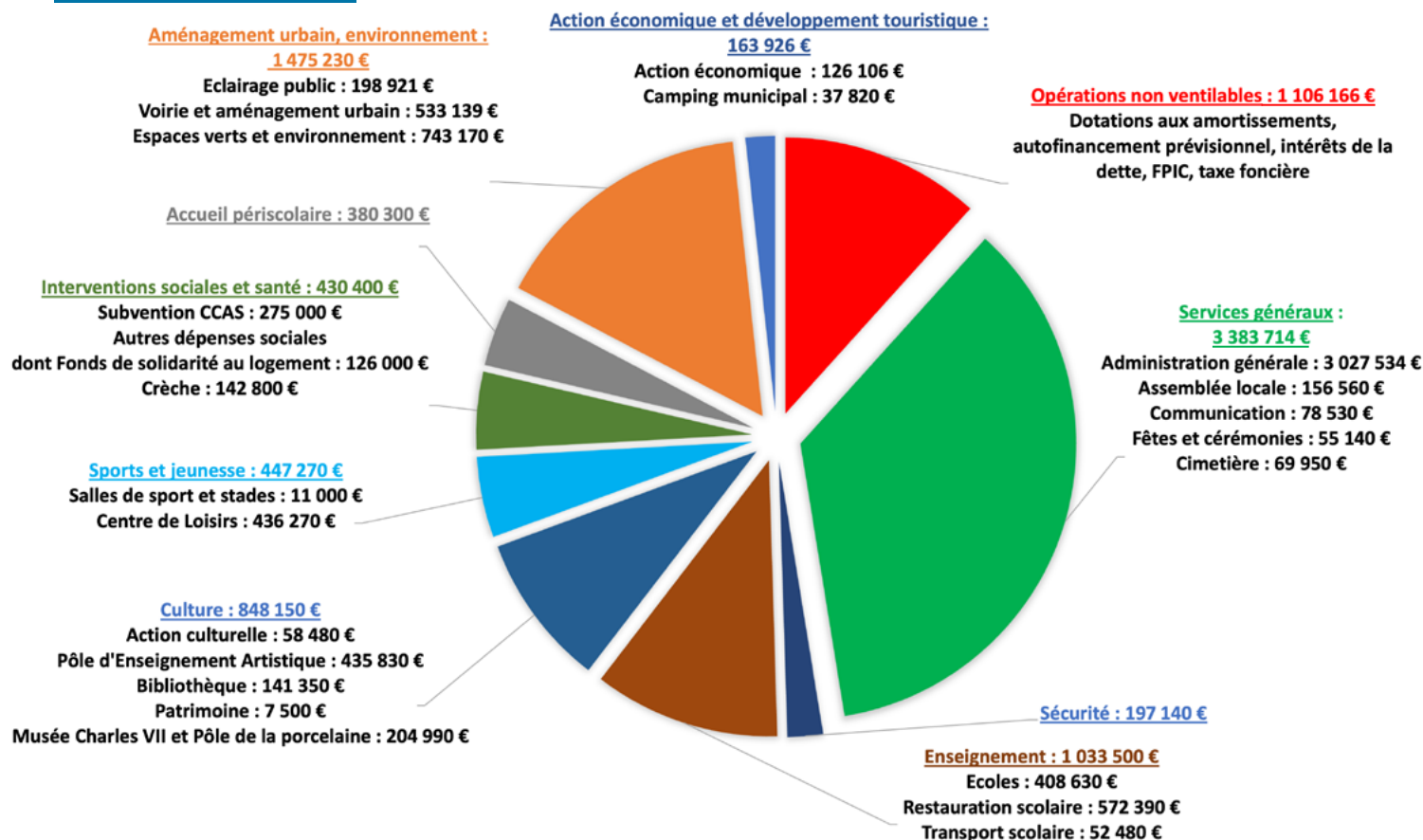
- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 46,72%**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46,00%**
- **taxe d'habitation : 12,38%**

La révision forfaitaire des valeurs locatives, calculée par l'INSEE, à partir des indices des prix à la consommation entre novembre 2024 et novembre 2025, sera de 0,8%.

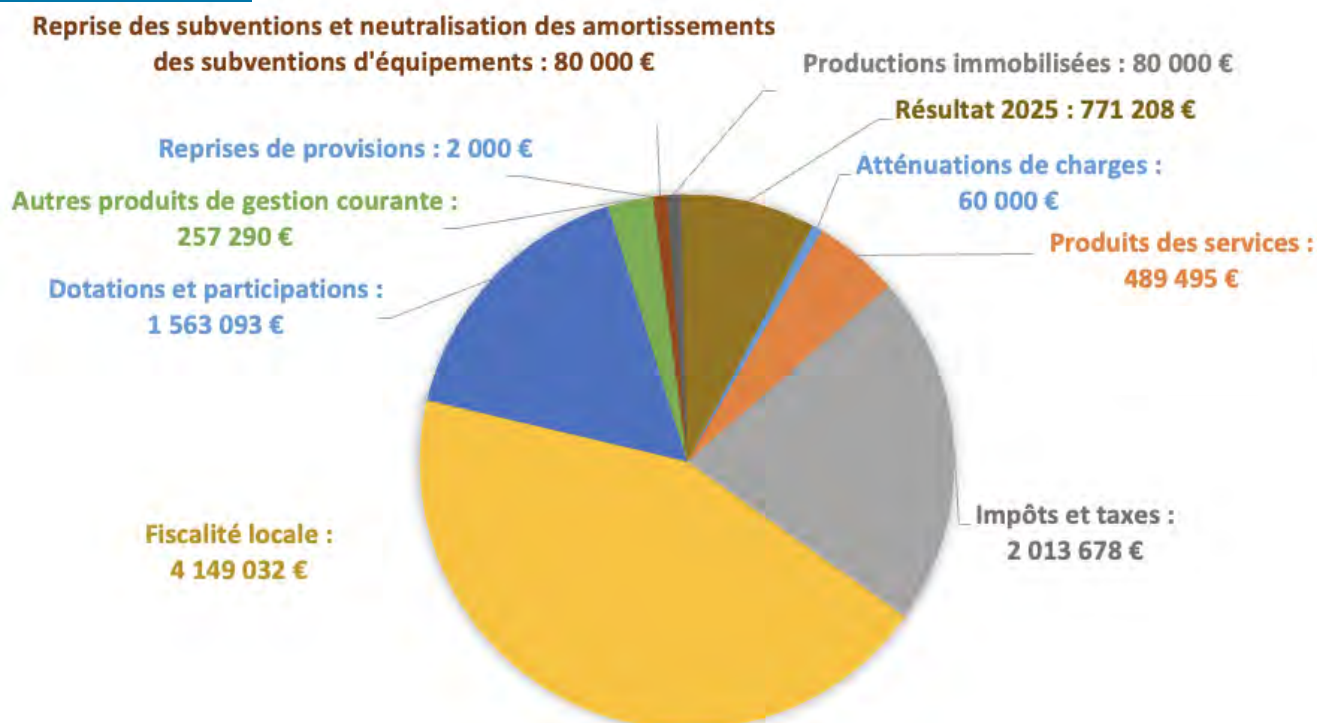
Section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses (par activité, comprenant les charges de personnel) et de recettes (dotations de l'État, d'impôts et taxes, de prestations de services) nécessaires à la gestion courante des services communaux. Cette section est en baisse de **2,45%** par rapport au budget primitif 2025.

DÉPENSES



RECETTES



NOUVEAU

Stationnement et circulation

Pour faciliter l'accès aux commerces du centre-ville et limiter le stationnement de voitures « tampons » à proximité, des zones de stationnement minute ont été mises en place. La durée de stationnement est plafonnée à 15 minutes avec apposition du disque bleu. **Quatre nouvelles places ont ainsi été créées.**



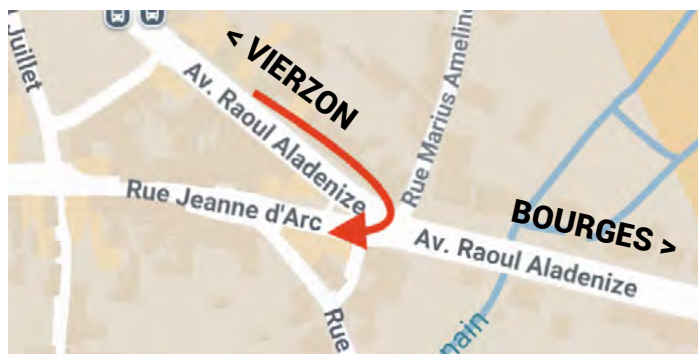
Des aménagements des trottoirs ont également été réalisés pour permettre plus de sécurité aux abords des commerces.

Ces modifications ont fait l'objet d'une concertation préalable auprès des commerçants lors d'une réunion d'échanges qui a eu lieu en mai.

Le repositionnement des abris à vélo sécurisés est terminé et a permis le gain de 2 places sur le parking de la place du Fuseau d'argent et 3 sur le parking de la place du 14 juillet.

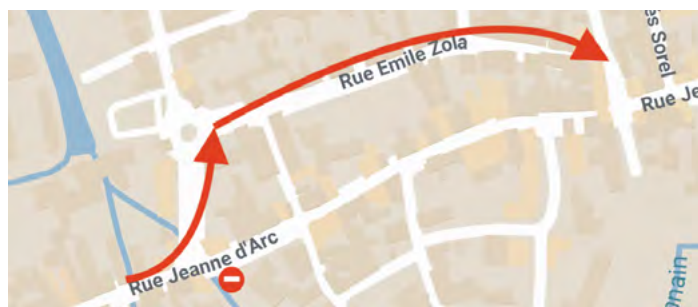


Concernant la circulation, **il est désormais possible de tourner à droite en direction de la rue Jeanne d'Arc pour les véhicules légers venant de Vierzon sur l'avenue Raoul Aladenize.**



Le plan de circulation des vélos est également modifié dans la rue Jeanne d'Arc. La circulation est désormais interdite dans le sens remontant entre la rue Henri Boulard et la place Jean Manceau.

L'itinéraire à emprunter passe par la rue Henri Boulard puis la rue Émile Zola (contre-sens) jusqu'à la place Jean Manceau. Ce nouvel itinéraire permet d'emprunter une voie plus large de 50 cm et d'assurer plus de sécurité aux cyclistes lors du croisement de véhicules.



Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture de la mairie vont être **étendus à partir de septembre 2026**. Les horaires et jours exacts seront communiqués ultérieurement.

NOUVEAU

Respect des vitesses de circulation

La police municipale est désormais équipée d'un dispositif de contrôle de la vitesse, appelé cinémomètre.

Dans un premier temps, **des opérations de rappel de la réglementation seront réalisées par les agents de la police municipale** pour veiller au respect des règles de conduite.

Par la suite, **des mesures de verbalisation pourront être appliquées pour favoriser la sécurité de tous** (conducteurs, piétons, habitants...).

NOUVEAU

Arrêté contre le démarchage abusif

Suite à de nombreux retours des habitants, afin de préserver la tranquillité des Mehunois et de maintenir l'ordre public, **le démarchage à domicile est désormais interdit sur notre commune**, sauf autorisation expresse du Maire. En cas de doute, il est impératif d'en informer la mairie 02 48 57 30 25 ou la police municipale 02 48 57 06 11.

Pour les personnes qui souhaiteraient obtenir des renseignements sur :

- les aides à l'amélioration de l'habitat : ADIL - 02 48 27 80 80
- les solutions énergétiques : ALEC18 - 02 48 69 71 90

Fuite d'eau après compteur

Lorsqu'une fuite d'eau survient sur une canalisation privative après compteur, la loi Warsmann peut permettre de limiter le montant de la facture, à condition que certaines démarches soient réalisées dans les délais.

Ce mécanisme s'applique en cas de consommation anormalement élevée liée à une fuite sur une canalisation d'eau potable privative. En revanche, les fuites provenant d'appareils électroménagers, de sanitaires, d'équipements de chauffage ou d'installations d'arrosage ne sont généralement pas concernées.

Pour demander un remboursement ou, plus précisément, un plafonnement de la facture, l'usager doit faire intervenir au plus vite un professionnel afin de localiser la fuite, effectuer la réparation et obtenir une attestation précisant que les travaux ont bien été réalisés. Cette pièce justificative doit ensuite être adressée au service des eaux avec les documents demandés.

Les modalités complètes de la procédure sont consultables sur le site officiel de l'administration :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R33731

NOUVEAU

Borne tactile d'informations

Ce nouvel outil est à disposition des administrés sur le parvis de la mairie pour consulter :

- les documents de la ville (arrêtés, délibérations...)
- le site internet
- l'annuaire des associations et commerces de la ville
- l'agenda des événements...

Il répond à une obligation d'affichage légal des actes administratifs (arrêtés...) et permet d'améliorer l'accessibilité à l'information via un outil numérique adapté.

Le contenu sera progressivement mis à jour et enrichi d'informations.



Rue Camille Méraut

Les travaux de sécurisation et d'aménagement de la rue Camille Méraut se sont terminés en avril.



Il est à noter que **les trottoirs seront désormais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite**. Le rétrécissement à l'entrée de la rue **permet de réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité des riverains**. Le nombre de places de stationnement a **augmenté avec désormais 27 places**.



Treize îlots végétalisés sont mis en place et les plantations auront lieu à l'automne.

Reprise des pavés

Une réunion s'est tenue en mairie avec les acteurs concernés afin de trouver **une solution au descellement des pavés dans notre commune**.

Une procédure sur le long terme est engagée pour déterminer les responsabilités de chacun et assurer une solution pérenne.

Toutefois, **la municipalité a choisi d'agir rapidement en réalisant une « planche test » au croisement de la rue Jeanne d'Arc et de la rue Gilbert Demay**. Les pavés y seront rescellés selon plusieurs techniques, toutes différentes de celle utilisée lors des travaux d'origine.

Cette démarche permettra d'évaluer la technique la plus efficace à mettre en œuvre sur le reste de la commune. **Les travaux, nécessaires à l'avancement de ce dossier, seront effectués durant l'été pour limiter autant que possible les désagréments pour les usagers.**

Une déviation sera mise en place pendant la durée du chantier. **Ces travaux n'engendreront aucun coût pour la municipalité.**

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les équipes du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Bourges Plus, interviennent à Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Berry-Bouy, Marmagne et Saint-Doulchard pour assurer un service de soins et d'aide à domicile.

Les interventions du service de soins sont réalisées uniquement sur prescription médicale. Les interventions du service d'aide à domicile s'inscrivent dans une démarche de maintien à domicile. Désormais, lorsque la situation d'une personne nécessite à la fois de l'aide à domicile et des soins, le CIAS coordonne les deux interventions, tout en respectant la liberté de choix des usagers. Le CIAS propose donc un service unique, coordonné et de proximité. C'est aussi, pour les Mehunois, une Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) et un Centre de Ressources Territorial (appui au maintien à domicile). Ces offres de services visent le maintien des personnes âgées qui le souhaitent, à leur domicile, le plus longtemps possible.

Une antenne du CIAS est maintenue au CCAS de Mehun-sur-Yèvre. Les lieux d'accueil du public :

- CIAS de Bourges Plus :
rue du Général Maulmont, 18000 Bourges
- CIAS antenne de Mehun-sur-Yèvre :
CCAS place Jean Manceau, 18500 Mehun-sur-Yèvre

Numéro d'appel unique : 02 48 48 58 67

Colis de Noël ou repas des anciens

Pour bénéficier du repas des anciens qui aura lieu le mercredi 11 novembre 2026 au centre socioculturel André Malraux, il faut :

- avoir 70 ans ou plus dans l'année
- habiter sur la commune de Mehun-sur-Yèvre.

Pour bénéficier du colis de Noël qui sera distribué en décembre 2026, il faut :

- avoir 70 ans ou plus dans l'année
- habiter sur la commune de Mehun-sur-Yèvre
- être non imposable sur les revenus (impôt total avant crédit d'impôt).

Pour bénéficier de l'une ou de l'autre de ces prestations, il est nécessaire de se présenter à l'accueil du CCAS, muni de la pièce d'identité et du dernier avis d'imposition du demandeur, sur les plages horaires suivantes :

- lundi 28 septembre : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- mardi 29 septembre : 9h30 - 12h
- mercredi 30 septembre : 13h30 - 17h
- lundi 5 octobre : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- mardi 6 octobre : 9h30 - 12h
- mercredi 7 octobre : 13h30 - 17h
- lundi 12 octobre : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- mardi 13 octobre : 9h30 - 12h
- mercredi 14 octobre : 13h30 - 17h

Les demandes ne pourront pas être prises en compte en dehors de ces créneaux.

Registre canicule

Les épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir de lourdes conséquences sur la santé et notamment chez les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap. Le CCAS et la commune mobilisent leurs services pour assurer un accompagnement de proximité en lien avec les services de santé et de secours, afin que chacun puisse passer un été en toute sécurité.

Le CCAS de Mehun-sur-Yèvre dispose d'un registre « canicule » destiné à assurer une veille sanitaire auprès des personnes les plus vulnérables vivant à leur domicile. L'inscription à ce registre, volontaire et confidentielle, concerne :

- les personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules ou fragiles
- les adultes en situation de handicap
- les personnes en situation de précarité sans domicile stable.

En cas de canicule ou de fortes chaleurs, les personnes inscrites sur le registre seront contactées régulièrement pour prendre de leurs nouvelles. Elles pourront bénéficier d'une assistance ou d'un accompagnement adapté. L'isolement est un risque majeur lors des épisodes météorologiques intenses, notamment pour les personnes âgées ou en situation de fragilité. Chaque personne concernée ou ayant connaissance d'une personne qui pourrait l'être (un voisin, un proche...) peut faire appel au CCAS.

L'inscription sur ce registre est simple, gratuite et personnelle. Elle doit être faite en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la ville ou à l'accueil du CCAS et en le retournant :

- par courrier
- par e-mail : ccas@ville-mehun-sur-yevre.fr

Aide au chauffage

Pour bénéficier de l'aide au chauffage, il faut :

- avoir 70 ans ou plus dans l'année
- habiter sur la commune de Mehun-sur-Yèvre.

La demande est étudiée par la commission d'Attribution des Aides Sociales du CCAS au cours du mois de décembre. La décision d'attribution est prise sous conditions de revenus. Pour bénéficier de cette prestation, il est nécessaire de se présenter à l'accueil du CCAS muni des pièces suivantes (fournir les justificatifs des ressources de toutes les personnes vivant au foyer) : carte d'identité, avis d'imposition 2026, Relevé d'Identité Bancaire. Tout dossier incomplet ne pourra être traité. Les plages horaires d'inscriptions seront précisées prochainement.

Téléservice MDPH

Les personnes en situation de handicap souhaitant solliciter une aide peuvent désormais déposer un dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Cher en ligne grâce au nouveau téléservice déployé par le département.

Plus d'informations : www.departement18.fr/Votre-dossier-MDPH

Action citoyenne

Dans le cadre de leur accompagnement en CEJ, des jeunes de la Mission Locale se sont mobilisés lors d'une journée citoyenne de ramassage des déchets dans la ville.



Cette action a été organisée par la Mission Locale en partenariat avec le CIRFA de l'Armée de Terre, représenté par l'adjudant-chef LECELLIER. À cette occasion, des rations militaires ont été fournies aux participants pour le déjeuner du midi, un moment original et apprécié par les jeunes.

Ils ont également été accompagnés par Alain QUISFIX, conseiller municipal, venu participer et encourager cette initiative citoyenne.

Armés de gants, de sacs et surtout de motivation, les jeunes ont contribué à rendre leur environnement plus propre tout en montrant leur engagement pour leur territoire et pour les habitants.

Cette journée s'inscrit dans la continuité de l'action menée l'année dernière avec le nettoyage du cimetière communal, portée cette fois par un nouveau groupe de jeunes tout aussi investis. Au-delà des déchets ramassés, ce sont des valeurs de solidarité, de respect et d'engagement qui ont été mises en avant.

Bravo à eux pour leur implication, leur esprit d'équipe et leur sens citoyen.



Toujours dans cette dynamique de protection de l'environnement et d'implication dans la vie locale, les jeunes ont fabriqué des poubelles qui seront disposées dans la prairie du château à l'occasion de la Fête Médiévale.

Forum des Métiers et de l'Emploi

En recherche d'emploi, d'un projet de reconversion professionnelle ou d'une formation post-bac ?

Rendez-vous le mardi 24 novembre au centre socioculturel André Malraux pour échanger avec les entreprises locales qui recrutent.

Des centres de formation seront également présents.

Renseignements auprès du service emploi municipal : 02 48 57 06 24



NOUVEAU

Entreprises mehunoises, partagez vos offres d'emploi !

Pour soutenir l'emploi dans la ville, les entreprises, commerces et artisans mehunois ont désormais la possibilité de relayer leurs offres d'emploi locales sur le site internet de la commune.

Pour cela, un **formulaire est à remplir directement en ligne**. Il sera transmis au service emploi municipal puis publié, sous réserve de respect des conditions de publication (entreprise légalement enregistrée, offre d'emploi située à Mehun-sur-Yèvre...).

Il est également possible de prendre contact avec le service emploi pour plus de renseignements et pour un accompagnement dans ses démarches de recherche d'emploi, de reconversion professionnelle ou de recrutement.



Les Sapeurs-Pompiers recrutent

La caserne de Mehun-sur-Yèvre recrute, renseignements sur place ou au 06 75 24 74 16.

■ Mehun-sur-Yèvre poursuit sa transformation

Trois ans d'actions pour un centre-ville redynamisé



Trois ans après le lancement de ce programme, la ville récolte les fruits de sa stratégie de redynamisation urbaine et économique. En 2024-2025, plusieurs avancées concrètes témoignent d'une transformation durable du centre-ville, portée par les élus, les acteurs économiques, les Mehunois, Bourges Plus et les partenaires.

Axe 1 : Lutter contre la vacance des commerces et densifier l'environnement économique de proximité

La vitalité économique du cœur de ville se confirme. Le taux de vacance commerciale a reculé de 4% entre 2024 et 2025 et de presque 10% entre 2022 et 2025, traduisant un regain d'attractivité pour les commerces de proximité. L'aide à l'implantation commerciale participe à cette dynamique puisque 5 commerces ont été accompagnés financièrement en 2025. Cependant, certains locaux vacants privés présentent encore un état intérieur et extérieur dégradé, freinant leur réinvestissement. La collectivité poursuit donc ses efforts pour accompagner les propriétaires et favoriser les rénovations.

Axe 2 : Lutter contre la vacance des logements et développer une offre attractive de l'habitat

Le marché immobilier mehunois demeure dynamique, avec un taux de vacance faible de 5,5% entre 2024 et 2025. Les actions engagées visent désormais à renforcer l'attractivité résidentielle tout en favorisant la transition écologique, l'habitat social de qualité et l'adaptation du bâti ancien aux nouveaux usages.

Axe 3 : Développer l'attractivité et étoffer l'offre touristique

L'activité touristique connaît également un bel essor. Les aménagements du camping ont contribué à une hausse de 25% du nombre de campeurs. Les initiatives combinant patrimoine, culture et loisirs participent à renforcer l'image de la commune comme une destination accueillante et vivante.

Axe 4 : Améliorer le cadre de vie et encourager les mobilités alternatives

Les efforts engagés en matière de mobilité et de qualité de vie portent leurs fruits. La gratuité des transports (Vitabus et ligne de train Bourges > Mehun-sur-Yèvre) a entraîné une hausse de fréquentation de 276%. Parallèlement, plusieurs aménagements paysagers et urbains viennent embellir et apaiser l'espace public.

Certaines actions doivent encore être engagées ou approfondies :

- intégrer la nature en ville
- requalifier le 82 – 84 rue Jeanne d'Arc et développer le parc social locatif
- valoriser le château Charles VII à travers un programme d'intervention et de développement touristique et historique
- améliorer la performance énergétique des bâtiments publics
- poursuivre l'adaptation de la place du 14 Juillet afin d'en faire un lieu de vie
- développer les aménagements cyclables
- requalifier l'espace de la piscine municipale.

Mais de très nombreuses actions sont déjà concrètes.

Parmi les projets emblématiques déjà aboutis ou en voie d'achèvement :

- les aménagements du camping municipal (cabanes sur pilotis, haies séparatrices, rénovation du hall d'accueil) et son label « Accueil Vélo »
- la requalification de l'Esplanade Gaston Bernet, désormais dédiée à l'accueil touristique et aux loisirs de plein air
- l'aménagement de la Maison Éclusière, lieu de petite restauration et d'accueil pour les Mehunois et les visiteurs
- la charte sur les devantures commerciales, artisanales et les enseignes vise à donner les bonnes pratiques pour ceux qui souhaitent restaurer une façade commerciale
- la création de la Foncière de Redynamisation Commerciale (FABCO), visant à racheter, restaurer et revendre / louer des cellules commerciales
- l'étude sur les mobilités alternatives est terminée et débouchera sur des aménagements cyclables
- l'étude d'aménagement du quartier du Gué-Marin
- l'intégration de la culture et l'art dans les espaces publics, exposition « cartes postales anciennes », exposition « Sur les pas de Jean Chen »...
- le maintien de deux dispositifs phares :
 - l'aide à la rénovation des façades
 - l'aide à l'implantation commerciale.

De nouvelles perspectives pour 2026

Afin de poursuivre cette dynamique, deux nouvelles actions viendront renforcer le programme de redynamisation :

- redynamiser le Bureau d'Information Touristique (anciennement « Office de Tourisme »)
- soutenir, promouvoir et valoriser l'artisanat d'art afin d'en faire un levier de développement culturel et économique pour Mehun-sur-Yèvre.

Un programme prolongé jusqu'à fin 2026

Initialement prévu pour s'achever début 2026, le programme « Petites Villes de Demain » est prolongé par l'État jusqu'à la fin de l'année 2026. Une opportunité supplémentaire pour la commune de consolider les réussites engagées et d'amplifier la transformation de son centre-ville au service des Mehunoises et Mehunois.

Fleurissement et entretien des espaces publics

Le fleurissement de la ville est en cours. Cette année, le choix est porté sur un mélange de plantes persistantes requérant peu d'eau, dans un souci d'économie des ressources.

Les agents des services techniques sont également pleinement mobilisés dans le nettoyage de la ville qui s'étendra progressivement à tous les quartiers.



Respect du voisinage

L'absence ou le mauvais entretien des espaces verts et les nuisances sonores sont souvent des sources de mauvaise entente entre voisins.

Pour rappel :

- tout propriétaire est obligé d'entretenir son terrain
- les arbres et haies ne peuvent dépasser les 2 mètres de haut s'ils sont plantés à moins de 2 mètres de la limite de votre terrain. Si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, une distance de 0,5 mètre avec la limite de propriété doit être respectée
- la coupe des branches d'arbres, arbustes et arbrisseaux qui avancent sur le terrain d'un voisin relève de la responsabilité du propriétaire. Ce dernier peut être contraint de les couper
- les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (emploi de tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc....) ne sont autorisés que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.



Eco-pâturage

Les moutons sont de retour dans le parc du Rang des Noyers depuis la mi-avril !



Déchetterie

Les horaires d'ouverture d'été de la déchetterie sont appliqués du 15 juin au 30 août. Rappel des horaires en fonction des périodes de l'année :

HORAIRES MI-SAISON		
du 1 ^{er} avril au 14 juin	matin	après-midi
du 31 août au 31 octobre		
mardi		
mercredi	9h/12h	14h/18h
vendredi		
samedi		

HORAIRES D'ÉTÉ	
Du 15 juin au 30 août	
mardi	
mercredi	8h/15h
vendredi	
samedi	

HORAIRES D'HIVER		
Du 2 novembre au 31 mars :	matin	après-midi
mardi		
mercredi	9h/12h	13h30/17h30
vendredi		
samedi		

Les informations relatives aux déchetteries de l'agglomération, points d'apport volontaire, consignes de tri et jours de collecte sont à retrouver sur l'application « MonServiceDéchets ».

Renseignements auprès du service environnement de Bourges Plus :
0 800 897 730
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr



■ Séjour d'été et mini-camp

L'équipe du Centre de Loisirs accueillera les enfants :

- du 6 au 31 juillet : « L'univers des dessins animés »
- du 3 au 26 août : L'Agence des Mystères « Mission enquête ».

Un mini-camp est proposé aux jeunes de 11 à 17 ans inscrits au Centre de Loisirs, sous réserve de places disponibles, du 20 au 24 juillet, à la base de plein air de Goule à Bessais-le-Fromental.

Le programme des activités du séjour d'été est consultable sur l'Espace Famille dans la rubrique « Documents à télécharger ».

Renseignements : 02 48 57 19 19

NOUVEAU

■ Savoir rouler à vélo au service enfance

Lors des séjours de vacances scolaires et des temps d'accueil du mercredi au Centre de Loisirs, **les équipes proposent de nombreuses activités aux enfants pour leur permettre d'apprendre à rouler à vélo en respectant les consignes de sécurité.** Pour cela, **des vélos ont été achetés et sont mis à disposition des enfants n'en possédant pas.** Pour les plus grands, il peut être proposé des sorties « vélos ».

■ Rencontres intergénérationnelles

Dans le cadre d'un projet avec l'association Cher Lurelu, **les élèves de CE2/CM1 de l'école des Charmilles accompagnés de leur enseignante se sont rendus à l'EHPAD de Mehun-sur-Yèvre.**

Encadrés par Isabelle HEMERY, animatrice et Emilie NTARUNDENGA, psychologue de l'établissement, ils ont d'abord rencontré les résidents. Le projet s'est poursuivi au sein de la bibliothèque où ils ont sélectionné des livres destinés aux résidents en réfléchissant aux romans les plus adaptés (taille des caractères, genre littéraire...).

Ils les ont ensuite interrogés sur leur enfance, leur vie de famille, leur métier... Grâce à ces informations, les élèves réaliseront un petit livret rassemblant tous ces souvenirs, illustré de leurs dessins, qu'ils remettront aux résidents lors d'un dernier moment de partage.

■ Projet « THÉÂ »

Cette année, **deux classes de l'école du Château ont participé à une action nationale de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) visant le développement de l'éducation artistique du théâtre à l'école.**

Tout au long de l'année, les élèves de CP / CE1 ont travaillé autour du texte « Yolé tam gué » de Nathalie PAPIN tandis que les élèves de CM2 ont mis en scène un extrait de la pièce « Les poules préfèrent les cages » d'Anouch PARÉ.

Le 11 mai dernier, les élèves, leurs enseignantes ainsi que d'autres écoles engagées dans ce même projet ont donné une représentation à la salle de spectacle « La Décale », située à Vierzon.

■ Tables de pique-nique au Centre de Loisirs

De nouvelles tables de pique-nique ont été achetées pour permettre aux enfants de déjeuner dans le parc du Centre de Loisirs aux beaux jours.



■ Spectacle de chorale

Le mardi 5 mai, **les élèves de l'école des Charmilles, accompagnés de leurs enseignants, ont sensibilisé le public à la protection de la nature et de l'environnement à travers un spectacle de chants.** La première partie, intitulée « Ensemble, protégeons la nature » a été interprétée par les élèves de CP, CE1 et CE2. La seconde partie « Cultivons demain » a été présentée par les élèves de CM1 et CM2. L'objectif était de transmettre un message fort en faveur de l'environnement, renforcé par des saynètes jouées par des élèves très investis dans ce projet.



Infos rentrée

Les inscriptions au Conservatoire de musique et à l'école municipale d'arts plastiques auront lieu :

• pour les anciens élèves :

- lundi 22 juin : 13h – 19h
- mardi 23 juin : 14h – 19h
- mercredi 24 juin : 9h – 13h
- jeudi 25 juin : 13h – 19h
- mardi 30 juin : 13h – 19h
- mercredi 1^{er} juillet : 13h – 19h

• pour les nouveaux élèves :

- mardi 1^{er} septembre : 13h – 19h
- mercredi 2 septembre : 9h – 12h et 13h – 19h
- jeudi 3 septembre : 13h – 19h
- vendredi 4 septembre : 17h – 19h
- samedi 5 septembre : 9h – 13h

Des **portes ouvertes** auront lieu le vendredi 4 septembre de 17h à 19h. **La rentrée aura lieu le lundi 14 septembre.**

Intervention d'arts plastiques dans les écoles

Chaque année, Émilie LÉGER, **professeure d'arts plastiques au Pôle d'Enseignement Artistique, intervient dans les différentes écoles élémentaires de la ville sur une thématique artistique.** Cette année, le thème abordé est la représentation des animaux dans l'art. C'est l'occasion pour les élèves de découvrir plusieurs œuvres d'art ainsi que des artistes de différentes époques dont la sensibilité et l'appréhension varient.

Les enfants ont réalisé des travaux en s'inspirant des artistes et de leurs techniques. Ainsi, une nouvelle composition est proposée à chaque séance :

- sculpture avec fil d'aluminium d'après l'œuvre « Maman » de Louise BOURGEOIS
- crayons aquarellables sur Canson d'après « Le tigre et le buffle » de Henri ROUSSEAU
- peinture d'après « Le cheval bleu » de Franz MARC (fauvisme)
- fresque au fusain et sanguine inspirée de « La salle des taureaux » des grottes de Lascaux
- modelage avec de l'argile inspiré de « L'ours blanc » de François POMPON, exposé au musée d'Orsay
- dessin au pastel sec d'après « Le labourage Nivernais » de Rosa BONHEUR.

À l'issue de ces ateliers, une soirée d'exposition a été proposée aux familles.



Fête de la musique

La Fête de la musique est une belle occasion de se rassembler et de renforcer les liens entre les enfants et les familles. C'est dans cet esprit que le Conservatoire de musique, le service Enfance-Jeunesse et le service Culture, Tourisme et Animations de la Ville de Mehun-sur-Yèvre se sont associés pour organiser un événement musical et festif.

La manifestation se déroulera le mercredi 24 juin dans les jardins du duc Jean de Berry, à côté du Pôle de la porcelaine à partir de 14h30.

La journée sera animée par les différentes formations et ensembles musicaux du Conservatoire, la chorale Voca'Song, l'Harmonie Municipale de Mehun-sur-Yèvre et un groupe invité pour l'occasion : **Les Bouskidou, avec leur spectacle « Viens faire le bal ».**



Ce groupe de rock pour enfants reconnu s'est déjà produit dans de nombreuses villes à travers la France. Leur spectacle est une véritable invitation à faire la fête ! Les quatre musiciens entraînent le public dans un bal joyeusement fou, mêlant énergie, humour et musicalité.

Programmation :

- 14h30 : orchestre initiation, chorale enfants et classes de formation musicale : « les 3 petits cochons »
- 15h00 : orchestre cadet
- 15h30 : les « Bouskidou »
- à partir de 16h50 : les ensembles du Conservatoire de musique
- 19h30 : chorale Voca'Song
- 20h00 : Harmonie Municipale de Mehun-sur-Yèvre

Les enfants inscrits au Centre de Loisirs et dans les accueils périscolaires apprennent, depuis plusieurs semaines, les musiques du groupe invité pour participer au spectacle et profiter pleinement de ce moment musical qui leur est offert.

Entrée libre, venez nombreux pour partager ce moment festif !

En cas d'intempéries, l'événement aura lieu au centre socioculturel André Malraux.



■ FÊTE MÉDIÉVALE

La Fête médiévale revient les samedi 4 et dimanche 5 juillet dans la prairie du château.

Des campements et des troupes plongeront les visiteurs au cœur du Moyen Âge. Une Dame aux Loups, un drôle d'apothicaire, un forgeron, des chevaliers en armures et des archers prêts au combat croiseront la route des curieux venus explorer cet univers. Lors de cet événement, un marché médiéval permettra à chacun de flâner et de faire des achats.

Pour les petits et grands : jeux en bois, atelier cottes de mailles, découverte des blasons, taille de pierres, tir à l'arc, initiation au combat à l'épée... Un espace restauration sera proposé sur les deux jours. **Le samedi soir, le Comité des fêtes proposera une ripaille (sur réservation) avant le concert des « Compagnons du Gras Jambon ».**



Programmation : Samedi 4 juillet

10h : ouverture musicale par le Conservatoire
11h : défilé des troupes
11h30 : le cirque alchimique – spectacle de magie
12h30 : fables et danses médiévales
14h : animation de tir à l'arc
15h : le cirque alchimique – spectacle de magie
16h : spectacle, joutes équestres et mêlée des enfants
19h : ripaille avec danses et fables
21h : concert des « Compagnons du Gras Jambon » et spectacle de feu

Dimanche 5 juillet

10h30 : animation de tir à l'arc
11h : défilé des troupes
12h : fables et danses médiévales
14h : animation de tir à l'arc
14h30 : conte musical
« Vadrouille légendaire et bucolique »
16h : spectacle, joutes équestres et mêlée des enfants



■ « Or blanc d'Orient »

Exposition du Musée Charles VII à découvrir jusqu'au 1^{er} novembre 2026 au Pôle de la porcelaine. « Or blanc d'Orient » est consacrée aux porcelaines asiatiques du musée ainsi qu'à leur empreinte laissée dans la production de céramique européenne et berrichonne. L'exposition s'inscrit dans la programmation d'envergure régionale « Saison Culturelle Asie 2025 /2027 » portée par la DRAC et l'association Musées en Centre-Val de Loire.



■ « Porcelaine »

Exposition des œuvres en céramique de Claire LINARD dans le cadre du programme Bourges Contemporain. À découvrir au Pôle de la porcelaine jusqu'au 20 septembre.



■ « Sur les pas de Jean Chen »

Jusqu'au 20 septembre, partez à la découverte du Mehun d'autrefois à travers les œuvres et le regard de l'artiste-chercheur Jean CHEN. Un parcours d'exposition inédit à découvrir gratuitement au château Charles VII, à la bibliothèque municipale Alain-Fournier et au Bureau d'Information Touristique.



■ Visite du musée Charles VII

Visite du château Charles VII et du Pôle de la porcelaine :

- jusqu'au 3 juillet : mardi > dimanche de 14h30 à 18h
- du 4 juillet au 31 août : Tous les jours de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h30
- du 1^{er} septembre au 2 octobre : mardi > dimanche de 14h30 à 18h
- du 3 au 18 octobre : samedi > dimanche de 14h30 à 18h
- du 20 octobre au 1^{er} novembre : mardi > dimanche de 14h30 à 18h

Nouveautés : boutique de souvenirs au Pôle de la porcelaine et **livret de l'aventurier pour les enfants** visitant l'exposition « Or blanc d'Orient » cet été.



■ Crime au château

La visite guidée du château Charles VII tourne au drame quand un corps est retrouvé. Un meurtre a été commis ! Venez résoudre l'enquête en participant à cet événement organisé par la ville, en partenariat avec la Route Jacques Cœur : **samedi 20 juin à 18h30 et samedi 10 octobre à 18h.**

Renseignements, tarifs et inscription :

route-jacques-coeur.com/boutique-billetterie



■ Festivités du 14 juillet

Le matin, défilé au départ de la place du 14 juillet. Dans la soirée, retraite aux flambeaux depuis la place du 14 juillet, bal, buvette (par le Comité des fêtes) place du Général Leclerc et feu d'artifice dans la prairie du château.



■ Les Rendez-Vous Di(vin)s

Soirées à la découverte d'appellations viticoles, alliant visite guidée et dégustation en immersion dans le musée. Sur inscription via le site de Berry Province : vendredi 7/08 à 18h au Pôle de la porcelaine et vendredi 21/08 à 18h au château Charles VII.



■ Les Jardins en Fête

Concerts gratuits à 17h dans les jardins du duc Jean de Berry, les dimanches :

- 9/08 : **Les P'tits Gars Laid** – chanson française
- 16/08 : **Bayou Swing Quartet** – jazz new orléans
- 23/08 : **Les Bungalows Sisters** – swing
- 30/08 : **The Bakers** – rock



■ Journées du Patrimoine

Le musée Charles VII sera **ouvert gratuitement à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre.** Des visites guidées et animations seront proposées aux horaires d'ouverture suivants : de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

NOUVEAU

Exposition « Cartes postales »

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », l'action « Intégrer la culture et l'art dans les espaces publics » vise à **mettre en valeur les richesses culturelles, historiques, artisanales, gastronomiques et artistiques de la commune de Mehun-sur-Yèvre**.

Avec l'arrivée de **Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028**, qui constitue une opportunité majeure pour le territoire, il est indispensable d'anticiper **un afflux touristique accru** et de renforcer l'attractivité de la ville à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Dans cette perspective, la ville souhaite développer une offre culturelle et touristique renouvelée, en structurant ses parcours de visite, en animant ses espaces publics et en favorisant la fréquentation du centre-ville et de ses commerces.

Le projet consiste à installer des reproductions en grand format d'anciennes cartes postales le long des parcours touristiques, commerciaux et de promenade.

Cette mise en scène du patrimoine invite à la déambulation et propose une lecture sensible de l'évolution de la ville à travers le temps. Accessible librement, à toute heure et à tous les publics, elle permet d'offrir une expérience immersive en plein air, mêlant histoire, mémoire collective et découverte du territoire. Ce parcours contribue également à valoriser l'identité locale en s'appuyant sur un support emblématique : la carte postale, véritable témoin du patrimoine partagé.

Au-delà de son intérêt culturel, ce projet participe à la dynamisation du centre-ville en créant des points d'intérêt attractifs, notamment en lien avec les commerces partenaires accueillant certaines installations.



Bibliothèque municipale

Du 9 au 13 juin a eu lieu une **semaine de découverte de la littérature argentine** à la bibliothèque municipale Alain-Fournier.

En partenariat avec l'association « Tu Connais la Nouvelle ? », deux auteurs argentins ont été invités et ont animé des ateliers autour de la culture argentine pour les différents publics des services de la ville (le Centre de Loisirs, les bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire et ceux de la Maison de Janine, les élèves du Pôle d'Enseignement Artistique) ainsi que les résidents de l'EHPAD de Mehun-sur-Yèvre.

Les expositions sur ce thème sont visibles encore quelques semaines. Des animations tous publics et une rencontre avec dédicaces ont également été proposées.

À la suite, **l'exposition « VALHALLA » sera proposée du 8 septembre au 31 octobre**. Morgane GUÉNARD y présentera ses photos, récit de son voyage en Laponie. **Une rencontre avec l'artiste aura lieu le samedi 3 octobre à 10h, dans le cadre du programme « Biblis en folie ».**

Samedi 24 octobre à 10h, Alain FRÉBAULT viendra présenter et dédicacer son livre « Élise, le prix de la liberté », dont l'histoire se passe à Mehun-sur-Yèvre.

Samedi 21 novembre à 10h, Jérôme VALETTE, écrivain installé à Allogny, présentera ses derniers tomes sur les légendes du Berry.

Les heures du conte :

Cette animation gratuite est proposée aux jeunes abonnés. 45 minutes d'histoires sont racontées une fois par mois à des groupes de maternelle et de CP / CE1 / CE2.

Renseignements et inscription dès maintenant auprès de la bibliothèque : 02 48 57 15 16

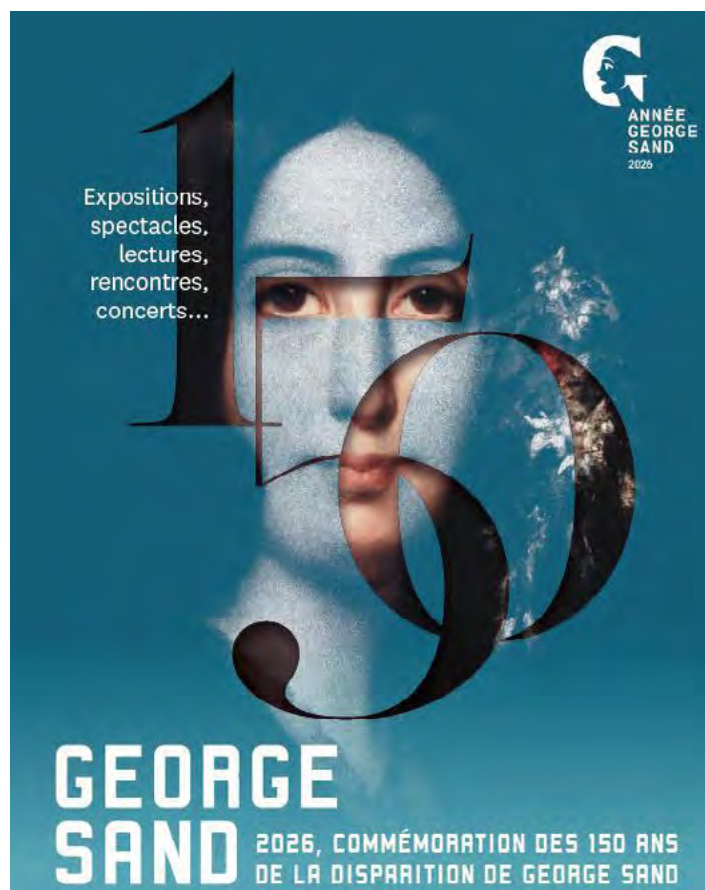
Les prochaines dates des heures du conte :

- Groupe Maternelle - 15h45 > 16h30 : les mercredis 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre
- Groupe CP / CE1 / CE2 - 16h15 > 17h : les mercredis 16 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 9 décembre.

À noter : la bibliothèque sera fermée cet été du samedi 1^{er} août au lundi 17 août.

■ « Sur les pas de George Sand »

Dans le cadre du projet départemental célébrant les 150 ans de la mort de George SAND, la bibliothèque municipale Alain-Fournier et le Pôle d'Enseignement Artistique s'associent pour proposer une animation autour de la création de saynètes marionnettiques en collaboration avec la troupe « Les noms d'oiseaux ». Ce spectacle sera proposé gratuitement, le 12 décembre à 10h, à la bibliothèque municipale Alain-Fournier.



■ Plus Beaux Détours de France, demandez le guide !

Ce guide est disponible gratuitement au Bureau d'Information Touristique et dans les sites d'accueil du musée Charles VII.



■ Rayonnement de la ville

De nombreuses actions sont menées pour faire rayonner la ville et ses manifestations.

Le 22 mai, la ville a reçu des membres de la presse et de ses labels pour présenter les événements de la saison touristique et culturelle 2026 afin de mettre en valeur la ville, son patrimoine, son dynamisme culturel et son attractivité touristique.



Un parcours d'inauguration culturelle et touristique a eu lieu le 6 juin pour présenter aux partenaires et membres de la presse les actions mises en place dans la ville avec notamment la présentation du projet « Cartes postales », l'inauguration de l'exposition des travaux des élèves de l'école d'arts plastiques et la présentation de l'exposition « Porcelaine » dans le cadre de Bourges Contemporain.

La chaîne de télévision « BIP TV » s'est intéressée à la programmation 2026 et a réalisé différents reportages diffusés sur sa chaîne à revoir sur le site de la ville.

■ Exposition du concours photo

Du 1^{er} février au 30 avril, les Mehunois ont été invités à participer au concours photo organisé par la ville sur le thème « Autour du jeu ».

Les clichés sélectionnés seront exposés tout l'été sur la place du 14 juillet.

Photographie :

David GASTON

1^{er} prix catégorie adulte pour sa photo intitulée

« Colin-maillard »



■ Un céiste mehunois en équipe de France

Lors des sélections de l'équipe de France 2026 de slalom, canoë et kayak, organisées du 8 au 10 mai à Vaires-sur-Marne, Cyrian MENUAT a décroché sa place en équipe de France U18. Licencié au Canoë-Kayak Club Mehunois depuis plus de dix ans, il portera les couleurs françaises lors des championnats d'Europe et du monde qui se dérouleront cet été.

■ Marathon du Cher

Cette année, **le Marathon du Cher se déroulera le 11 octobre 2026**. Cet événement comprend 3 parcours avec des départs en simultané à 9h30 à St Doulchard (épreuve de marathon), à Mehun-sur-Yèvre (épreuve de semi-marathon) et à Foëcy (épreuve du 10km). Les participants emprunteront les berges du Canal de Berry pour arriver à Vierzon. En 2026, le Marathon du Cher lance son challenge. Les participants qui le souhaitent peuvent créer une équipe de 4 coureurs (collègues, membres d'une même famille ou amis) pour affronter les 3 épreuves et vivre ensemble un moment fort.

Informations pratiques et inscription sur le site officiel du Marathon du Cher : www.marathonducher.fr



■ Association des anciens combattants

Le 7 janvier 2026, à l'occasion de l'assemblée générale des anciens combattants « ACPG-CATM-TOE & VEUVES » de Mehun-sur-Yèvre, André WALZ a présenté sa démission et à l'issue du vote, Roger RONDEL, militaire de carrière à la retraite et président de la section de la Médaille Militaire du Canton de Mehun, a été élu pour lui succéder. Monsieur WALZ a reçu des mains du Maire, l'écusson de la ville de Mehun-sur-Yèvre. L'association et ses membres œuvrent en faveur du devoir de mémoire et sont présents à chaque commémoration dans la ville. Tous les Mehunois sont invités à participer aux cortèges des commémorations. Les prochaines auront lieu :

- **14 juillet** : Défilé de la Fête Nationale le matin
- **19 juillet** : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « justes » de France
- **25 septembre (18h - place du Souvenir Français)** : Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives
- **11 novembre (10h - place Jean Manceau)** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- **05 décembre (11h - place du Souvenir Français)** : Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie.

NOUVEAU

■ Forum des associations

À partir de cette année, le forum des associations de la ville aura lieu tous les ans. Vous pourrez donc retrouver les associations mehunoises au centre socioculturel André Malraux le samedi 12 septembre 2026 !

■ Médaille d'or pour l'équipe UNSS Step du collège Irène Joliot-Curie

Les élèves de l'équipe UNSS Step du collège Irène Joliot-Curie de Mehun-sur-Yèvre sont revenus avec fierté des championnats de France, organisés du 4 au 7 mai à Saint-Chamond. **L'équipe « Sport Partagé » s'est brillamment illustrée en décrochant le titre de championne de France et la médaille d'or.** De son côté, l'équipe engagée dans la catégorie « Établissement » a obtenu une très belle 5^{ème} place sur 20 équipes participantes.

Toutes nos félicitations aux élèves pour leur engagement et leurs excellents résultats :

- Équipe Sport Partagé : Emeline COUDRIER, Enoha COLLADANT, Fantine VANDECANDELAERE, Jade UYTTERCHAUT, Malone TISSERAND, Manon TINAT (Coach) et Qisma ABD EL QADER
- Équipe établissement : Alicia JAGET, Ayleen GOUSSET, Julie BERGERON (Coach pratiquante), Juliette RATINAUD, Lise GUERAUD, Nessa BRAGA et Rose STEEGMANS
- Jeunes juges : Mélissandre CABARE et Mia BRACHET.



■ Mehun-sur-Yèvre confirme son dynamisme sportif

Récompensée durant trois années consécutives par le label « Commune sportive », **Mehun-sur-Yèvre renforce son attractivité auprès des athlètes de renom.**

Le 12 avril dernier, la ville a eu l'honneur d'accueillir Sébastien BONTEMPS, double champion d'Europe de marche athlétique et licencié au Gien Athlé Marathon, à l'occasion de la compétition organisée par VVF Athlé. Sa participation constitue une belle reconnaissance pour cette manifestation sportive et souligne la qualité des événements proposés sur notre commune.

À travers le soutien apporté aux associations sportives et l'organisation régulière de compétitions, Mehun-sur-Yèvre affirme sa volonté de promouvoir la pratique sportive à tous les niveaux et de faire vivre les valeurs du sport au sein de la commune.

SAMEDI

12/09

2026

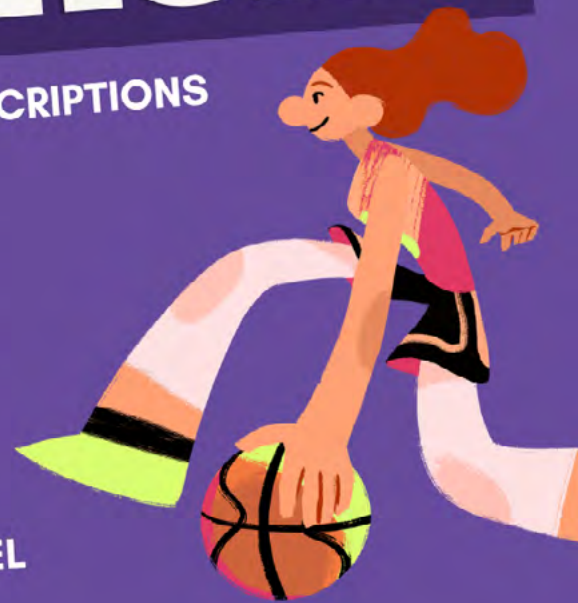


FORUM *des* ASSOCIATIONS

INFORMATIONS - DÉMONSTRATIONS - INSCRIPTIONS

**10H
> 18H**

CENTRE SOCIOCULTUREL
ANDRÉ MALRAUX



**ENEZ LES RENCONTRER
ET PARTICIPEZ À LA VIE ASSOCIATIVE MEHUNOISE !**

MEHUN-SUR-YÈVRE



JUIN

20 juin - 18h30

Crime au château

Sur inscription via le site internet
de la Route Jacques Cœur

21 juin - 11h > 18h

Fête de la musique

par le Comité des fêtes
Jardins du duc Jean de Berry

24 juin - 14h30 > 21h

Fête de la musique

par le Conservatoire de musique,
l'Harmonie municipale et Les Bouskidou
Jardins du duc Jean de Berry

28 juin

Brocante

par le Cercle Pongiste Mehunois
Boulevard de la Liberté

28 juin - 9h > 17h

Vide-Grenier

par l'Encouragement du Dévouement
3 rue André Brénu

28 juin - 16h

Concert de chorales

par la chorale Voca Song de Mehun
et la chorale À travers Chants de Bourges
Collégiale Notre-Dame

JUILLET

2 juillet - 18h30

Conseil municipal

Salle du Conseil - Mairie

4 juillet - 8h30 > 12h30

Marché de producteurs locaux

Place du 14 juillet

4 & 5 juillet

Fête Médiévale

Prairie du château

14 juillet

Défilé (matin)

Retraite aux flambeaux (soirée)

Départ place du 14 juillet

Bal et feu d'artifice

avec la participation du Comité des fêtes
Place du Général Leclerc

19 juillet

**Journée nationale à la mémoire des
victimes des crimes racistes et antisé-
mites de l'Etat français et d'hommage
aux « justes » de France**

31 juillet - 14h30 > 18h30

Collecte de sang

Centre socioculturel André Malraux



AOÛT

1^{er} août - 8h30 > 12h30

Marché de producteurs locaux

Place du 14 juillet

4 août - 10h45 > 11h15

**Distribution de kits de protection
pour l'éclipse solaire du 12 août**

par Ici Berry
Place du Général Leclerc

7 août - 18h

Rendez-vous Di(vin)s

Pôle de la porcelaine
sur inscription

9 août - 16h > 23h

Marché semi-nocturne

par le Comité des fêtes
Place du Général Leclerc

9 août - 17h

Concert « Les P'tits Gars Laid »

dans le cadre des Jardins en Fête
Jardins du duc Jean de Berry



16 août - 17h

Concert « Bayou Swing Quartet »

dans le cadre des Jardins en Fête
Jardins du duc Jean de Berry

21 août - 18h

Rendez-vous Di(vin)s

Château Charles VII
sur inscription

21 > 30 août

**Stage et représentations
de musique de chambre**

par Musique Vivante à Mehun

23 août - 17h

Concert « Les Bungalows Sisters »

dans le cadre des Jardins en Fête
Jardins du duc Jean de Berry



30 août - 17h

Concert « The Bakers »

dans le cadre des Jardins en Fête
Jardins du duc Jean de Berry

SEPTEMBRE

5 septembre - 8h30 > 12h30

Marché de producteurs locaux

Place du 14 juillet

8 septembre > 31 octobre

Exposition « VALHALLA »

par Morgane GUÉNARD

Bibliothèque municipale Alain-Fournier

12 septembre - 10h > 18h

Forum des associations

par la municipalité
Centre socioculturel André Malraux

17 septembre - 14h

Goûter

par l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

19 & 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Château Charles VII et Pôle de la porcelaine

19 & 20 septembre

Challenge Mehun-Murg

par le Comité de Jumelage
Murg

20 septembre

Fin de l'exposition

« Sur les pas de Jean Chen »

Château Charles VII, bibliothèque munici-
pale, Bureau d'Information Touristique

20 septembre

Fin de l'exposition « Porcelaine »

dans le cadre de Bourges Contemporain
Pôle de la porcelaine

25 septembre - 18h

**Journée nationale d'hommage
aux harkis et autres formations
supplétives**

Place du Souvenir Français

30 septembre - 8h30 > 12h30

Stand d'informations

par AggloBus
Place du Général Leclerc

OCTOBRE

2 octobre - 14h > 19h

3 & 4 octobre - 9h > 18h

Bourse aux livres

par l'Encouragement du Dévouement
Centre socioculturel André Malraux

3 octobre - 8h30 > 12h30

Marché de producteurs locaux

Place du 14 juillet

3 octobre - 10h

Animations « Biblis en folie »

Bibliothèque municipale Alain-Fournier

5 octobre - 18h30

Conseil municipal
Salle du Conseil - Mairie

10 octobre - 18h

Crime au château
Sur inscription via le site internet
de la Route Jacques Cœur

11 octobre - 9h30

Marathon du Cher
Départ du semi-marathon à Mehun-sur-Yèvre

15 octobre - 14h

Goûter
par l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

18 octobre

Fermeture du Camping municipal

24 octobre - 10h > 12h

Rencontre et dédicaces
avec l'auteur Alain FRÉBAULT
Bibliothèque municipale Alain-Fournier

24 octobre

Rifles
par le Cercle Pongiste Mehunois
Centre socioculturel André Malraux

28 octobre - 9h > 12h

Permanence d'informations sur
les adaptations possibles du loge-
ment en cas de perte d'autonomie
par SOLIHA
Mairie

30 octobre - 14h30 > 18h30

Collecte de sang
Centre socioculturel André Malraux

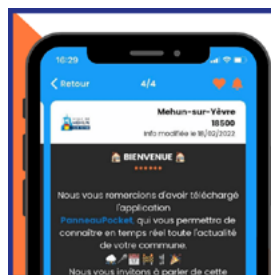
31 octobre - 19h30

Soirée portugaise
par le Comité des Fêtes
Centre socioculturel André Malraux
sur inscription

NOVEMBRE

1^{er} novembre - 10h

Journée du Souvenir Français
Place du Souvenir français



Suivez l'actualité et les alertes
de Mehun-sur-Yèvre avec l'application
gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur
app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur



1^{er} novembre - 18h

Fermeture du Musée Charles VII

7 novembre - 8h30 > 12h30

Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

7 novembre - 20h

8 novembre - 14h
Rifles
par le Basket Club Mehunois
Centre socioculturel André Malraux

11 novembre - 10h

Commémoration de l'Armistice
du 11 novembre 1918
Place Jean Manceau

11 novembre - 12h

Repas des Anciens
par la municipalité et le CCAS
Centre socioculturel André Malraux
sur inscription

19 novembre - 14h

Goûter
par l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

21 novembre - 10h

Présentation d'ouvrages
par Jérôme VALETTE
Bibliothèque municipale Alain-Fournier

24 novembre - 15h30 > 19h

Forum des Métiers et de l'Emploi
par le service emploi municipal
Centre socioculturel André Malraux

27 novembre - 18h30

Lancement des illuminations
par la municipalité avec la participation
de la chorale Voca'Song
Place Pillivuyt

DÉCEMBRE

5 décembre - 8h30 > 12h30

Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

5 décembre

Téléthon

5 décembre - 20h

Concert Téléthon
par l'Harmonie municipale
et le Conservatoire de Mehun
Centre socioculturel André Malraux

5 décembre - 11h

Journée nationale d'hommage
aux morts de la guerre d'Algérie et
des combats du Maroc et de la Tunisie
Place du Souvenir Français

7 décembre - 18h30

Conseil municipal
Salle du Conseil - Mairie

12 décembre - 10h

Spectacle autour de George Sand
Bibliothèque municipale Alain-Fournier

13 décembre

Rifles
par l'ACPG
Centre socioculturel André Malraux

15 décembre - 18h30

Audition de Noël
par le Conservatoire de musique
Centre socioculturel André Malraux

19 décembre - 16h > 21h

20 décembre - 10h > 18h

Marché de Noël

par le Comité des Fêtes
Place du Général Leclerc

29 décembre - 14h30 > 18h30

Collecte de sang
Centre socioculturel André Malraux



ÉVÉNEMENTS À VENIR EN 2026

Fête foraine de la Saint André
Opération « Calendrier de l'Avent
des commerçants »
Animations dans les musées...

Les informations de l'agenda peuvent
être susceptibles de modifications une
fois le magazine publié.
Consultez l'agenda complet et à jour
sur le site de la ville.



Contact Presse

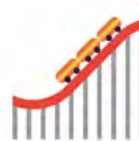
Pour les demandes de parution
dans le Berry Républicain,
contacter le correspondant presse :
stan.berryrepublicain@gmail.com

À VOUS DE JOUER !

Saurez-vous deviner quelles nouveautés nous vous réservons pour 2026 ?

Nouveauté n°1 :

Indice « elle est de retour »

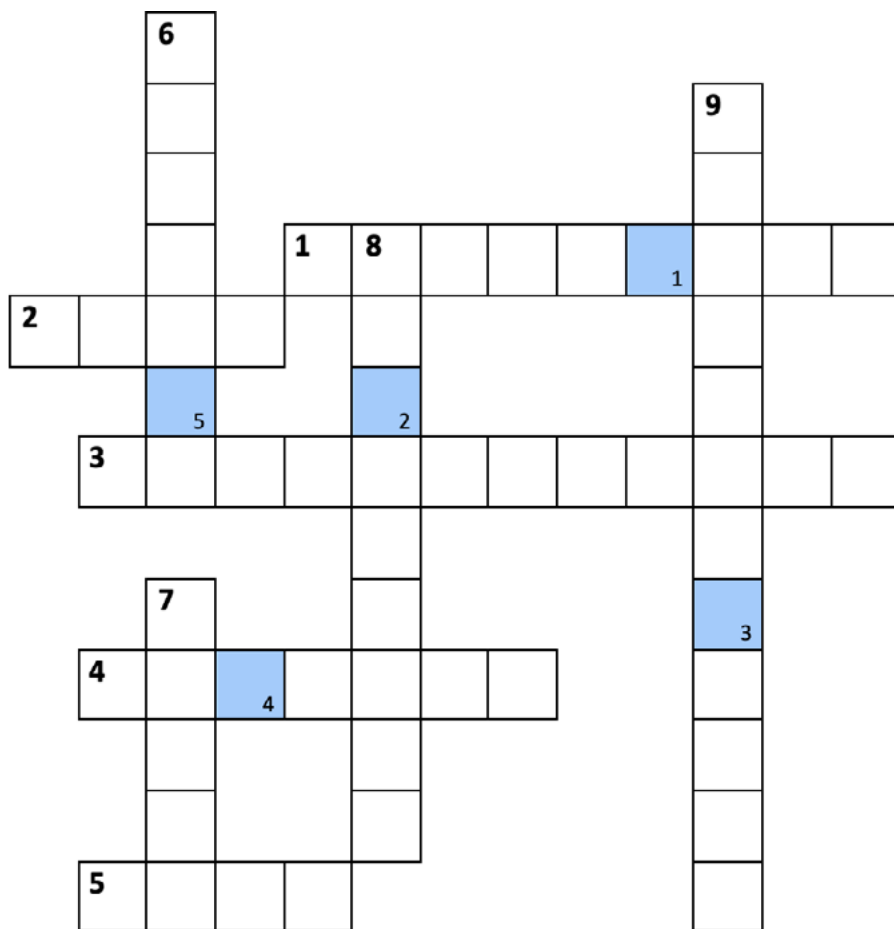


Nouveauté n°2 :

Indice « les jeunes s'investissent »



À l'aide des articles de ce Mehun Mag, complétez la grille de mots croisés



HORIZONTAL :

1. Mois où les horaires d'ouverture de la mairie seront étendus
2. Continent mis à l'honneur dans l'exposition du Pôle de la porcelaine jusqu'au 1er novembre
3. Certains de leurs membres se sont hissés en haut du podium
4. Ils sont de retour dans le parc du Rang des Noyers
5. Nouvel équipement sportif à l'accueil de loisirs

VERTICAL :

6. Ils sont « en fête » les dimanches du mois d'août
7. Numérique et en accès libre, vous y trouverez les informations concernant notre ville
8. Elles ont eu lieu en mars dernier
9. Elle porte le nom d'un écrivain français

Mot caché :

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Depuis bientôt 3 mois vous nous avez accordé votre confiance. Une fois l'équipe municipale installée, notre première tâche importante a été la construction d'un budget sans augmentation des taux d'imposition dans un contexte fluctuant. Nous avons présenté un budget qui se veut prudent avec des dotations de l'Etat qui continuent de se réduire tout en devant faire face à des charges dont nous n'avons pas toujours la maîtrise des coûts.

Nous avons déjà engagé plusieurs actions de notre programme. Après le centre-ville, le nettoyage des trottoirs sera étendu à l'ensemble de la commune. Le fleurissement est en cours et déjà constaté par nombre d'entre vous. De nouvelles places de stationnement ont été créées à proximité des commerces ; des « arrêt minute » vont venir les compléter. D'autres nombreuses actions sont engagées ou vont l'être concernant la sécurité, la jeunesse, l'environnement,...

En parallèle, le dossier de la piscine, comme celui des pavés restent dans nos priorités. À notre initiative des démarches sont en cours.

Nous avons organisé une rencontre avec les commerçants et artisans pour les associer aux multiples événements qui se dérouleront sur notre commune. Nous allons faire revivre la Saint André, fête traditionnelle qui vous est chère. Celle-ci venant compléter les manifestations existantes. Pour soutenir le tissu associatif, le forum des associations se tiendra désormais tous les ans.

Respectueux de votre confiance, nous continuerons sans relâche la réalisation de notre programme.

Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Stéphane GAUTHIER, Stéphanie BUREAU, Christian JOLY, Elvire CLÉMENT, Patrick BOUCHONNET, Fabienne THIAULT, Sébastien HERVÉ, Isabelle CORT, Pedro DA ROCHA, Aude FLEUREAU, Christophe GRANGETAS, Patricia PIGEAT, Erick GEIGER, Stéphanie LALIBERTÉ, Pierre LECÉLLIER, Nathalie DUCHET, Patrick OGER, Isabelle PEREIRA, Alain QUISFIX, Marie-Christine HEMON, Michel PATIN.

RÉVEILLONS MEHUN

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Lors de l'élection municipale, vous avez été 1199 à accorder votre confiance à notre équipe, soit plus de 46 % des suffrages exprimés.

Ce résultat nous honore et nous oblige. Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre soutien, vos encouragements et la confiance que vous nous témoignez. Depuis notre installation au conseil municipal, les élus de Réveillons Mehun travaillent avec sérieux, détermination et dans un esprit constructif au service de notre commune.

Dans un premier temps, trois priorités ont guidé particulièrement notre action ces dernières semaines :

La première est l'accessibilité. Chacun doit pouvoir accéder facilement aux services publics et participer pleinement à la vie locale. Nous avons ainsi porté les enjeux d'accessibilité de la mairie, de la salle du conseil municipal et plus largement des équipements communaux.

La deuxième concerne l'apprentissage de la natation. Nous sommes convaincus qu'aucun enfant ne doit être privé de cet enseignement essentiel pour sa sécurité et son épanouissement. Sur ce sujet majeur, des perspectives encourageantes ont été obtenues motivées par notre implication et détermination à agir pour lesquels nous poursuivons notre mobilisation !

Enfin, nous veillons avec attention à la bonne gestion des finances communales. Dans un contexte budgétaire contraint, chaque euro d'argent public doit être utilisé avec rigueur, efficacité et transparence.

Cette exigence de transparence guide également notre manière d'informer les habitants. La retransmission des conseils municipaux n'ayant pas été retenue, nous avons fait le choix de publier après chaque séance un compte rendu détaillé sur notre page Facebook afin que chacun puisse suivre les débats et les décisions qui concernent l'avenir de Mehun-sur-Yèvre.

Nous continuerons à porter vos attentes avec sérieux, proximité et ambition, convaincus que notre commune dispose de nombreux atouts et d'un bel avenir à construire ensemble.

Merci de votre confiance.

Gabriel BEHAGHEL, Brigitte RAIMBAULT, Maryan MATEJCIC, Sophie BROSSIER, Philippe ROUX, Murielle ROUSSEAU.

La bibliothèque Alain-Fournier vous propose quelques-uns des derniers ouvrages achetés

Le crime du paradis de Guillaume MUSSO

D'autres printemps de Virginie GRIMALDI

L'émerveillement de Aurélie VALOGNES

Le prier de Bethléem de Yasmina KHADRA

Les cœurs sont faits pour être brisés

de Tatiana De ROSNAY

Ce qui reste de Bernard SCHLINK

Très brève théorie de l'enfer de Jérôme FERRARI

Ruptures de Bernard MINIER

L'autre moi de Franck THILLIEZ

Que la mort nous frôle de Michel BUSSI

Le notaire de Ingrid GLOWACKI

Une unique lueur de Fred VARGAS

24^e Fête Médiévale MEHUN-SUR-YÈVRE



4 & 5
juillet
2026

Tir à l'arc
Défilé de troupes
Spectacle équestre
Contes et légendes
Ateliers pour les enfants
Ripailles
Concert
«Les Compagnons du Gras Jambon»

SAMEDI : 10H > 00H00

DIMANCHE : 9H > 19H

**Entrée
Gratuite**



PROGRAMME SUR WWW.VILLE-MEHUN-SUR-YEVRE.FR
RÉSERVATION POUR LES RIPAILLES SUR HELLOASSO